

## **Rencontres mensuelles « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la thèse sans jamais oser le demander »**

Saison 2, épisode 1 : « Organiser et financer son séjour de recherche à l'étranger »  
7 décembre 2009

*Animation et présentation : Sophie Chapuis, Alice Béja.*

### **I. Quelques grandes sources de financement :**

#### 1/ Site internet de Paris 3

Rubrique recherche → Actualités → Appels à projets/bourses. De nombreuses bourses d'aides à la mobilité sur projets spécifiques sont répertoriées, notamment pour les doctorants, et les délais courent de décembre à mars selon les offres.

On trouve d'autres aides financières pour les séjours de recherche sur le site des relations internationales : Accueil → International → Etudiants de Paris 3 → Bourses de mobilité. Paris 3 propose un certain nombre d'aides financières à la mobilité sur critères sociaux, comme AMIE (Aide à la Mobilité Internationale des Etudiants), FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes), et MEN (Bourse de mobilité du Ministère de l'Education Nationale). Une bourse d'Aide au voyage est automatiquement attribuée aux étudiants de Paris 3 qui partent en séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'un échange géré par le service des relations internationales de Paris 3.

Ne pas laisser passer les bourses cachées : regarder régulièrement les actualités et les appels à projet.

#### 2/ Les Ecoles doctorales et les laboratoires de recherche

Dans le cadre de tout déplacement à l'étranger pour un séjour de recherche, il faut en premier lieu se tourner vers les ED et les labos. En effet, ceux-ci se voient allouer une somme chaque année réservée à l'aide à la mobilité des doctorants.

Les labos sont la première étape dans la demande d'une aide à la mobilité pour tout séjour de recherche, ainsi il faut bien penser à demander de l'argent au labo dès que le projet de départ à l'étranger est formulé. Lorsque ceux-ci refusent, il faut alors se tourner vers l'ED, qui est peut être plus susceptible de pouvoir aider le doctorant dans ce cas-là (mais votre école doctorale vous dirigera avant tout vers votre labo de rattachement). L'ED peut également verser une aide qui vient en complément d'une autre versée par le labo.

Par le biais de l'aide aux missions ou des bourses dites « d'aires culturelles », les ED lancent une ou deux fois par année des campagnes d'aide à la mobilité internationale pour leurs doctorants. Toutefois, celles-ci n'étant pas toujours relayées par toutes les ED, nous vous invitons à garder un œil sur le site de Paris, ou encore mieux, sur le forum du BDP3 (l'accès aux informations sur les bourses et les financements est réservé aux adhérents du BDP3).

#### 3/ Les sociétés savantes

Chaque matière dépend d'une ou de plusieurs sociétés savantes, et régulièrement ces sociétés savantes lancent des appels à candidature pour des bourses sur critères scientifiques pour des séjours de recherche à l'étranger. Il y a donc toujours la possibilité de financer son projet de

recherche par matière, et il est important d'y penser car ces sociétés ont souvent plus d'argent que les universités ou les autres institutions. Ces bourses donnent de l'argent au lauréat en fonction du budget que celui-ci a présenté.

#### 4/ Bourses Fulbright (commission franco-américaine)

Ces bourses concernent toutes les disciplines. Si elles sont généreuses et prestigieuses, elles sont aussi très exigeantes en matière de dossier et assez difficiles à obtenir. Prévoir un délai de 12 à 14 mois avant le départ.

La spécificité de Fulbright est que cette bourse est conditionnée par l'acceptation par une université américaine. Il incombe au candidat de se mettre en relation avec des universités américaines et d'en trouver une qui l'accepte, sans quoi la bourse ne pourra pas être attribuée, mais si le candidat est finalement sélectionné.

Certaines autres conditions sont exigées, il faut se renseigner sur la question (obtention du TOEFL, nationalité française ou pas...)

#### 5/ Partir en tant qu'assistant ou lecteur

Il existe la possibilité de partir, dans le cadre d'accords entre Paris 3 et des universités étrangères, en tant que lecteur ou assistant. Cette possibilité est offerte à partir du master, et dans certaines universités, seulement aux doctorants. Il ne faut tout de même pas oublier que le but premier de ces contrats est l'enseignement, il faut donc réfléchir au temps qu'il restera pour travailler la thèse.

Cette option est un peu compliquée pour les titulaires des concours d'enseignement (CAPES, AGREG), qui ne peuvent pas partir faire de lectorat s'ils sont en report de stage pour études doctorales.

## **II. Il existe bien d'autres sources d'aides pour financer un projet de recherche à l'étranger, auxquelles on ne pense pas nécessairement :**

1/ Recherches en bibliothèque : certaines bibliothèques offrent des bourses à ceux qui veulent venir faire des recherches dans leurs collections.

2/ Participer à une conférence internationale des grandes sociétés savantes internationales : quelques fois celles-ci offrent des bourses pour faire venir des doctorants à la conférence.

3/ Penser aux bourses que peuvent offrir notre point de destination : si vous souhaitez vous rendre quelque part pour faire des recherches, peut-être que ce quelque part prévoit des financements pour les étudiants étrangers qui viendraient faire leurs recherches.

4/ Les ambassades : penser à regarder sur les sites des ambassades des autres pays, elles offrent parfois des bourses dans le but d'encourager la recherche en France sur leur pays.

5/ Les universités : les autres facs, au même titre que Paris 3, recensent les bourses qu'elles voient passer, et peuvent permettre de trouver des bourses dont Paris 3 n'aurait pas forcément eu vent. Il n'y a pas besoin d'être inscrit à ces universités puisqu'elles ne font que recenser les bourses et les prix.

6/ Les régions : certaines régions proposent des aides aux doctorants qui veulent partir en mobilité internationale (ainsi que d'autres aides destinées aux doctorants). Si la région Ile-de-

France ne fait pas figure de championne en la matière, on remarquera que la région Rhône-Alpes semble particulièrement désireuse d'aider ses doctorants. Attention tout de même : il faut être de la région en question pour pouvoir prétendre à ces bourses...

7/ Il existe tout un tas de bourses insoupçonnées, ainsi on recense par exemple une bourse réservée aux femmes qui travaillent sur les femmes. Penser à regarder sur les sites et les groupes de recherche qui correspondent à vos sujets de recherche.

8/ Enfin, ne pas sous-estimer le rôle du directeur de recherche, pour ses contacts, ses bons plans, les bourses aux commissions desquelles il pourrait siéger, et les universités qu'il connaît.

### **III. Aspects techniques et logistiques**

#### 1/ Constituer le dossier.

Il est nécessaire de s'y prendre longtemps à l'avance car certains dossiers exigent de nombreuses pièces. Penser notamment à prévoir du temps pour trouver les universitaires qui vont pouvoir rédiger des lettres de recommandation.

La plupart des dossiers demandent un budget. Voici donc ce qu'il convient d'inclure traditionnellement dans un budget :

- frais de logement
- frais de visa (s'il y a lieu)
- frais de transport (billets d'avion/train + transport en commun sur place)
- documentation (reprographie, achats de livre, frais de bibliothèque...)
- frais d'assurance (s'il y a lieu)
- frais divers (alimentation, blanchisserie...)

#### 2/ Le règlement des bourses

La plupart des bourses sont soit des allocations versées chaque mois durant la période de mobilité, soit un remboursement effectué au retour du voyage. Dans ce dernier cas le doctorant doit donc avancer tous les frais (ce qui comporte un inconvénient certain !), et devra justifier ses dépenses à son retour en présentant tous les justificatifs de paiement. Il est donc indispensable, dans ce cas, de conserver toutes les factures, tickets de caisse, cartes d'embarquement, billets de train, etc.

#### 3/ Logement

Il est souvent bien difficile de se faire loger par l'université qui nous accueille. Néanmoins, on ne perd pas grand-chose à tenter le coup et à s'enquérir auprès de l'université d'accueil si elle possède des logements prévus pour des cas comme celui-là.

Sinon, il incombe donc au pauvre doctorant en mobilité de se trouver son logement. La colocation ou la sous-location de chambres/studios sont bien souvent les solutions les plus économiques. Penser à regarder sur le célèbre Craigslist.com et sur les autres sites de petites annonces du même acabit.

#### 4/ L'honneur et la gloire !

Penser à faire figurer sur le CV les bourses que l'on a obtenues. L'obtention d'une bourse est un parcours du combattant suffisamment difficile pour qu'on mérite de le crier au monde entier : « lauréat de la bourse de mobilité Paris 3 », y a pas à dire, ça fait classe !

A ce même titre, si vous allez faire des recherches dans une université étrangère, vous pouvez demander un titre honorifique, bien souvent gratuit, qui correspond au « visiting scholar » ou « visiting fellow » des universités anglophones. C'est un bon titre à faire paraître sur un CV !